

ANIMATIONS JUIN 2022

- 🕒 Vendredi 10 Représentation théâtre des P'tites Frimousses et des Acrobates par l'AJC - Salle polyvalente à 19h Entrée Gratuite
- 🕒 Vendredi 10 Café littéraire à la Bibliothèque à 20h00
- 🕒 Samedi 11 Gala de danses et repas par Ten'dances - Salle polyvalente à 20h30
- 🕒 Samedi 11 Vente à emporter « Saucisson Brioché » par l'Amicale des Donneurs de Sang devant Salle Polyvalente de 10h-12h
- 🕒 Vendredi 24 Fête de la Musique de 18h30 à 22h - Parking « Le Certinois » - Concert gratuit donné par le Groupe WORKSHOP
- 🕒 Samedi 25 Gala de danse et soirée dansante par l'AJC – Salle Polyvalente à 20h00
- 🕒 Jeudi 30 Réunion d'informations et d'échanges « Travaux 2022 » - Salle Polyvalente 20h30



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2022

Le Conseil Municipal,

- a voté la décision modificative n°1 du budget principal pour régulariser une erreur matérielle ;
 - a décidé de créer un poste d'adjoint technique ;
 - a régularisé le dispositif instaurant la journée de solidarité pour les agents de la mairie ;
 - a choisi l'entreprise chargée des travaux chemin des Buclanes selon l'appel d'offres ;
 - a décidé de créer une voie d'accès pour la future résidence séniors, pour la mini-crèche et pour le pôle services. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de demande de subventions sera confiée à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain ;
 - est favorable à la réfection du sol de la classe maternelle ;
 - a voté les subventions aux associations ;
 - est favorable au recrutement d'un alternant dans le cadre de « terres de jeux 2024 », dynamique sur le territoire, en phase avec les JO 2024 ;
 - a désigné par tirage au sort 3 personnes susceptibles d'être retenues pour le jury d'assises 2023 ;
 - a désigné son représentant et son suppléant pour le comité de pilotage du site Natura 2000 « La Dombes » ;
 - a pris connaissance de divers comptes-rendus de réunion ou état d'avancement de travaux en cours ;
- Prochaine réunion le jeudi 23 juin 2022 à 20h15 en Mairie (séance publique)



ÉTAT CIVIL

Emy CHAPEL	<u>Naissance</u> 8 mai	
Anne-Sophie DESTOUCHES & Wilfried DUPUY	<u>Mariage</u> 28 mai	
Mylène DENIZOT & Thomas DIMEGLIO	<u>Pacs</u> 28 avril	

ELECTIONS LÉGISLATIVES - MAIRIE

Nous vous rappelons que le bureau de Vote sera ouvert les 12 et 19 JUIN 2022 sans interruption de 8h00 à 18h00



CIVISME - DRONES

Chacun dispose d'un droit sur son image et peut en interdire son exploitation et sa diffusion au titre du respect au droit à la vie privée. Selon le ministère de l'intérieur : « la captation d'images par la voie des airs au moyen d'un drone survolant une propriété privée peut être considérée comme une ingérence dans la vie privée » Source Maires de France.

CARTE ACCES PLAINE TONIQUE MONTREVEL EN BRESSE

Grand Bourg Agglomération donne à nouveau la possibilité à tous les habitants du territoire de bénéficier d'un accès gratuit à la plage du Camping **** et base de loisirs La Plaine Tonique à MONTREVEL EN BRESSE.

La carte d'accès saison 2022 est disponible à l'accueil du site Plaine Tonique, elle sera délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, fourniture d'une photo d'identité et contre paiement de 5€.

Horaire et lieu de retrait :

A la réception de la Plaine Tonique 599 route d'Etrez 01340 MALAFRETAZ

Du lundi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h Téléphone : 04 74 30 80 52

MICRO CRÈCHE - ADMR

Comme annoncé sur le précédent info mairie de mai, voici le lien afin de répondre directement en ligne

<https://public-admr01.ageval.fr/form-128436>

CERTIN'RUN - NOUVELLE ASSOCIATION

Certin'run a été créée dans le but de réunir les nombreux coureurs et coureuses du village et communes alentours. Une sortie minimum par semaine est proposée les dimanches matin à 9h30 et une sortie Trail par mois. "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin", rejoignez-nous ! Tous niveaux - Adhésion 20€/an

CHATS LIBRES

La commune de Certines a signé début mai une convention « chats libres » avec la SACPA en collaboration avec la fondation Clara, visant à la régulation de la population féline errante.

A la mi-juin, une opération de capture se déroulera à Certines, en vue de la stérilisation et de l'identification des chats sans propriétaire, dont le but est d'éviter la prolifération.

Il sera demandé aux propriétaires de chats de bien vouloir garder, le jour fixé, leurs animaux à leur domicile.

Il sera également demandé aux personnes nourricières des animaux errants, de ne pas les nourrir 2 jours avant la capture programmée.

Une campagne d'affichage aux abords des secteurs concernés (La Craz, la Fontaine, la Morandière, les Buclanes) sera assurée.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions au transport scolaire sur le site www.rubisjunior.grandbourg.fr devront être effectuées du 15 juin au 31 juillet 2022 pour recevoir votre carte avant la rentrée.

La somme de 20€ comme l'année dernière, prise en charge par les communes de Certines et de la Tranclière pour les enfants domiciliés sur leur territoire.

Pour obtenir le remboursement de ces frais de dossier, les parents devront fournir au Secrétariat de Mairie respectif : la carte de leur(s) enfant(s) et un RIB.

L'ensemble des arrêts, lignes et horaires scolaires seront disponibles sur la plateforme ainsi qu'une foire aux questions pour renseigner sur le fonctionnement du transport scolaire. Les familles pourront ainsi faire des recherches d'itinéraires en ligne.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Certinois, La Fromagerie la Leschère, la Mairie et le Groupe WORKSHOP vous proposent la 1^{ère} Fête de la Musique de Certines. Le vendredi 24 juin entre 18h30 et 22h00 sur le parking du restaurant « Le Certinois » se déroulera cette première fête de la musique, petite restauration et buvette sur place assurée par le Certinois et à partir de 19h30 concert du groupe WORKSHOP. On vous attend nombreux !!

EMPLOI

Certaines entreprises privées sont à la recherche de main d'œuvre, si vous êtes intéressé(e)s, merci de nous adresser vos CV par mël : mairie@certines.fr afin de leur transférer vos demandes.